



**ASSEMBLÉE — 39<sup>e</sup> SESSION**

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**Point 14 : Programme d'assistance technique**

**PROGRAMME DE REVUE PAR LES PAIRS DES FOURNISSEURS DES SERVICES  
DE NAVIGATION AÉRIENNE AFRICAINS**

(Note présentée par l'ASECNA au nom du groupe de pilotage des fournisseurs  
des services de navigation aérienne africains<sup>2</sup>)

**RÉVISION N° 1**

**RÉSUMÉ ANALYTIQUE**

Cette note de travail fournit des renseignements sur le Programme de revue par les pairs des fournisseurs des services de navigation aérienne (ANSP) africains – qui a été lancé en février 2015 par le Président du Conseil de l'OACI.

Cette initiative vise l'établissement d'un cadre régional de coopération et d'un mécanisme de revue par les pairs en vue d'améliorer les performances opérationnelles de la navigation aérienne en Afrique. Quelques ANSP ont déjà initié des essais et tire des enseignements utiles.

Le Plan régional complet de mise en œuvre pour la sécurité de l'aviation en Afrique (Plan AFI) est en train de mettre en œuvre un projet spécifique pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre régional efficace pour cette initiative de sécurité.

**Suite à donner :** L'Assemblée est invitée à :

- a) prendre note des renseignements fournis dans cette note de travail ;
- b) encourager l'OACI à continuer de fournir son soutien au Programme de revue par les pairs des ANSP africains, en coordination avec le groupe de pilotage des ANSP africains ;
- c) reconnaître la contribution importante que le Plan AFI est en train de fournir en vue de la mise en œuvre d'un cadre de coopération régionale efficace pour le Programme de revue par les pairs des ANSP africains ;
- d) demande aux ANSP africains de travailler ensemble pour rendre opérationnel le Programme de revue par les pairs des ANSP africains pour renforcer la sécurité et l'efficacité des opérations de transport aérien en Afrique ;
- e) encourager d'autres régions de l'OACI à tirer parti des avantages du Programme de revue par les pairs des ANSP africains, comme un moyen de renforcer les services de navigation aérienne.

<sup>1</sup> Versions française et anglaise fournies par l'ASECNA.

<sup>2</sup> ASECNA, ATNS de l'Afrique du Sud, CANSO, ANSP du Ghana, du Kenya, du Mozambique et du Nigeria (Membres), OACI (Membre) et AFCAC.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte aux Objectifs stratégiques Sécurité et Capacité et Efficacité de la navigation aérienne.
<i>Incidences financières :</i>	
<i>Références :</i>	A39 WP/27 A39 WP/215

## 1. INTRODUCTION

1.1 A l'initiative du Président du Council, une réunion des ANSP africains s'est tenue à Montréal le 4 février 2015, pour discuter le besoin d'identifier les voies et moyens résoudre les défis auxquels sont confrontés les services de navigation dans la Région Afrique – Océan indien (AFI). La réunion avait été convoquée sur la base des éléments suivants :

- a) le niveau de sécurité actuel des ANSP africains ;
- b) le mécanisme de surveillance des performances des ANSP à l'échelle mondiale ;
- c) la préoccupation de l'OACI au sujet du faible taux de mise en œuvre des éléments cruciaux d'un système national de supervision de la sécurité dans les domaines de la navigation aérienne dans plusieurs pays africains ; et
- d) l'absence d'un programme de revues de sécurité au niveau de l'industrie pour les services de navigation aérienne (SNA), à l'instar des revues effectuées par l'IATA (IOSA) et l'ACI (APEX).

1.2 La réunion a mis l'accent sur l'importance d'une supervision efficace avec une séparation claire des fonctions de réglementation et de fournisseur des services de navigation aérienne (ANSP). Elle a rappelé qu'au niveau mondial, il était admis que cela pourrait être renforcé davantage grâce à une coopération entre les ANSP eux-mêmes, particulièrement en matière d'assurance qualité. Il a aussi été noté que les compagnies aériennes étaient déjà devenues très familières à la notion de supervision réglementaire, et d'un système de supervision auto-réglémentée telle que la certification IOSA, laquelle a fourni des avantages tangibles et mesurables. En même temps, cela a en retour favorisé la certification et aidé les autorités réglementaires dans leurs responsabilités.

## 2. DISCUSSION

### *Rappel*

*Réunion de coordination des ANSP, Montréal, 4 février 2015*

2.1 La réunion a créé un groupe technique assisté par l'OACI, comprenant les fournisseurs des services de navigation aérienne (ANSP) du Ghana, du Nigeria, de l'Afrique du Sud, l'ASECNA et CANSO, ainsi que d'autres ANSP volontaires. Le groupe établi était chargé d'élaborer un cadre de coopération régionale et de revue par les pairs, ainsi que les termes de référence pour ce cadre devant servir

à l'évaluation des performances dans des domaines spécifiques, et identifier les meilleures pratiques qui pourraient être partagées pour renforcer les performances de la navigation aérienne. Il lui avait aussi été demandé de présenter une note d'information sur son travail à la quinzième réunion du comité directeur du Plan régional complet de mise en œuvre pour la sécurité de l'aviation en Afrique (Plan AFI), lors de la deuxième Semaine AFI de l'aviation à Maputo (Mozambique) en mai 2015. Il était convenu que le groupe technique se réunirait à Madrid (Espagne) le 7 mars 2015, avant le Congrès de CANSO sur l'ATM mondiale la participation de plusieurs ANSP de la Région AFI était prévue.

*Réunion de coordination des ANSP, Madrid, Espagne, 7 mars 2015*

2.2 La réunion du groupe qui s'est tenue à Madrid le 7 mars 2015 a discuté la portée du Programme de revue par les pairs des ANSP africains, en se basant sur les éléments disponibles pouvant être utilisés pour la mise en œuvre des systèmes de gestion de la sécurité et améliorer les niveaux de maturité de la sécurité conformément aux dispositions de l'Annexe 19 (Gestion de la sécurité) à la Convention relative à l'aviation civile internationale, et d'autres aspects qui devraient être couverts pour soutenir un processus de revue pour tous les sous-domaines des services de navigation aérienne et qui, du point de vue des ANSP, seraient similaires aux huit éléments cruciaux du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP). La réunion a noté qu'il était primordial de disposer d'une expertise et des ressources financières adéquates pour la réalisation d'un système efficace de revue par les pairs, et est convenue qu'une approche de gestion de projets devrait être adoptée.

2.3 La réunion a particulièrement créé un groupe de pilotage des ANSP africains chargé d'élaborer un cadre régional et un mécanisme pour renforcer les performances de sécurité des services de navigation aérienne en Afrique, y compris la revue par les pairs, composé des membres suivants: ASECNA (Présidence), ATNS, Afrique du Sud (Vice-Présidence), CANSO (Membre et Secrétariat), les ANSP du Ghana, Kenya, Mozambique et Nigeria (Membres), OACI (Membre) et CAFAC (Observateur)<sup>3</sup>. Elle a aussi discuté les priorités à prendre en compte dans le *mécanisme de coopération*. Il a été noté que l'OACI continuerait de jouer un rôle actif pour appuyer l'initiative à travers les bureaux régionaux AFI de l'OACI.

*Description du concept de revue par les pairs*

2.4 Les principales initiatives de l'initiative sont de: a) établir et maintenir un niveau de sécurité uniforme pour la Région AFI, qui devrait être au moins égal aux exigences internationales; b) assister les ANSP afin qu'ils répondent à leurs obligations internationales relatives à la navigation aérienne, y compris: les services de la circulation aérienne, la conception des procédures de vol, le service d'information aéronautique (AIS), la cartographie, la météorologie (MET), les systèmes de communications, navigation et surveillance (CNS), les services de recherche et sauvetage (SAR), et les systèmes de gestion de la sécurité (SMS); c) mise en communs de trousseaux d'outils, ressources humaines et des formations disponibles, et intégration des systèmes de revues de sécurité et qualité. Ses activités seront fondées sur les revues croisées effectuées par des équipes d'experts indépendants d'autres ANSP et entités de l'aviation civile; partage d'expérience et meilleures pratiques; assistance mutuelle; et protection des données.

---

<sup>3</sup> Note. – Le groupe de pilotage pourrait considérer l'adhésion d'autres membres souhaitant rejoindre le groupe.

2.5 Les rapports des activités de revue effectuées par les groupes d'experts indépendants seront communiqués aux ANSP concernées qui élaboreront en conséquence des plans d'actions correctrices ou préventives; et le suivi et l'évaluation de l'état de mise en œuvre de ces plans d'actions correctrices ou préventives seront organisés. Les experts effectuant la revue seront choisis parmi les ANSP et d'autres entités de l'aviation civile, et utiliseront les éléments indicatifs en cours d'élaboration avec l'appui de l'OACI (Bureau de la navigation aérienne et bureaux régionaux compétents), et les meilleures pratiques pertinentes des parties prenantes telle que l'Organisation des services civils de navigation aérienne (CANSO).

2.6 L'initiative de la revue par les pairs des ANSP africains présente les avantages ci-après :

- a) Mise en commun des capacités de surveillance interne et réduction des coûts ;
- b) Durabilité des résultats de la revue en raison de l'indépendance du système ;
- c) Préparation efficace des ANSP pour les processus de supervision de la sécurité/certification par les autorités de l'aviation civile ;
- d) Assurance de l'amélioration continue de la sécurité et de la qualité des services de navigation aérienne dans la Région AFI ;
- e) Assurance d'un niveau minimum de supervision de la sécurité des ANSP dans les États ou les autorités nationales rencontrent quelques difficultés (Aucun pays laissé de côté dans le processus de supervision).

2.7 Le Programme de revue par les pairs des ANSP africains fournit un forum aux parties prenantes pour résoudre les questions relatives à la sécurité de façon pragmatique, et faire progresser la coopération entre ANSP en vue de promouvoir une qualité de service améliorée de la navigation aérienne dans l'esprit de la Déclaration des Almadies/Dakar (2002), la Déclaration de Gauteng (2005) et la Déclaration de Cotonou (2010) adoptées par les réunions régionales antérieures des ANSP africains.

### ***Etat d'avancement des activités de mise en œuvre des ANSP africains***

2.8 Une série de réunions régionales ont eu lieu pour avancer l'élaboration d'un cadre approprié de coopération entre les ANSP, dont la réunion de Durban, Afrique du Sud en juin 2015, Yamoussoukro, Côte d'Ivoire en décembre 2015 et Accra, Ghana en septembre 2016. Les termes de référence ont été adoptés en juin 2015, et les activités de mise en œuvre ont déjà démarré sur une base volontaire entre les ANSP. Le Kenya, l'Afrique du Sud, l'Ouganda, la République unie de Tanzanie et l'ASECNA figurent parmi les précurseurs des revues. Ces revues ont été conduites en 2015 et 2016, et les enseignements qui en ont été tirés sont en train d'être pris en compte en vue de l'établissement formel d'un cadre de coopération régionale, ainsi que des modalités et des outils de mise en œuvre opérationnelle du Programme de revue par les pairs des ANSP africains.

*Appui fourni par le Plan AFI*

2.9 Conformément au mandat qui a été assigné au Plan régional complet de mise en œuvre pour la sécurité de l'aviation en Afrique (Plan AFI) dont la portée couvre tous les domaines techniques relatifs à la sécurité considérés sous le Programme USOAP de l'OACI, la dix-septième réunion de son comité directeur qui s'est tenue pendant la troisième Semaine AFI de l'aviation en juin 2016 a approuvé un projet consacré à la mise en œuvre du Programme de revue par les pairs des ANSP africains, lequel devrait aider les ANSP à améliorer continuellement la sécurité et la qualité des opérations de navigation aérienne vu la capacité de supervision réglementaire relativement limitée des services de navigation aérienne dans la région africaine.

*Étape suivante*

2.10 Le projet du Plan AFI sur la mise en œuvre du Programme de revue par les pairs des ANSP africains dont le lancement est prévu en 2016, complètera les initiatives et activités en cours pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre régional efficace pour ce programme.